



Palézieux, le 28 août 2009

## Communications de la Municipalité

**Commune de Palézieux**  
Case postale 35  
1607 Palézieux-Village

Procès-verbal : no 30 (extrait)  
Présidence : M. Bays, Syndic  
Séance ouverte à : 19.30 h.  
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et Menétrey, Municipaux

Lors de sa séance du 25 août 2009,

<b>UCV - Élection au Comité</b>	La Municipalité prend note du courriel de l'UCV, l'informant que M. Julien Cuérel est élu au Comité de l'UCV avec entrée en fonction immédiate.
<b>Calendrier électoral 2011-2012</b>	La Municipalité prend connaissance du calendrier électoral 2011-2012, tel que décidé par le Conseil d'État.
<b>AVSM - Assemblée générale</b>	La Municipalité décide de déléguer M. Graz, Secrétaire municipal, à l'assemblée générale de l'AVSM, le 9 octobre 2009 à Corcelles-près-Payerne.
<b>Théâtre du Jorat - Visites guidées</b>	La Municipalité prend note de l'envoi du Théâtre du Jorat, sollicitant son soutien pour l'envoi de tous-ménages informant la population du programme des visites guidées et décide d'accepter de distribuer ce dernier.
<b>Conseil communal - Séances des commissions</b>	La Municipalité prend note des convocations des membres du Conseil communal concernant les commissions chargées de rapporter sur les préavis 09/09, 10/09, 11/09, 13/09, 14/09.
<b>ASHB - Projection du match Suisse-Grèce</b>	La Municipalité prend note que l'ASHB renonce à la projection du match Suisse-Grèce au Battoir le 5 septembre 2009.
<b>M. et Mme Monnard, La Chaux-de-Fonds - Battoir</b>	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de M. et Mme Monnard, sollicitant un abri pour leur caravane, de novembre à mars, dans le Battoir.
<b>Société du Jumelage - Demande de soutien</b>	La Municipalité décide de donner son accord à la demande de soutien de la Société du Jumelage, consistant à prendre en charge les frais administratifs relatifs à une centaine d'affiches et un tous-ménages aux habitants de Palézieux pour la soirée fondue suivie d'un spectacle Coluche le 2 octobre 2009.

./.





# Commune de Palézieux

Case postale 35  
1607 Palézieux-Village



<b>Préavis 15/09 - Fourneau à gaz de l'Auberge communale</b>	La Municipalité fixe la séance de commission au mercredi 16 septembre 2009 à 19.00 h.
<b>Centre scolaire - Éclairage terrain</b>	La Municipalité décide de donner son accord pour l'acquisition d'une installation d'éclairage provisoire pour faciliter les entraînements sur le terrain du centre scolaire durant une période de 4 mois.
<b>Groupement juniors - Entraînement</b>	La Municipalité décide d'autoriser les Cinter ASHB à s'entraîner le vendredi 28 août 2009 sur le terrain du Centre scolaire.
<b>Interdiction de fumer dans les lieux publics - Entrée en vigueur</b>	La Municipalité prend note du courrier des Chefs du DSAS et du DEC, relatif à l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les lieux publics et ouverts au public le 15 septembre 2009.
<b>Foyer Unioniste de Lausanne- Demande de soutien</b>	La Municipalité prend note de la demande de soutien financier du Foyer Unioniste de Lausanne et décide de ne pas entrer en matière.
<b>Sentences</b>	La Municipalité décide de délivrer les sentences 87/09 et 88/09 pour infraction au parcage.
<b>SIDEHB - Séance du Comité de Direction</b>	La Municipalité décide de déléguer M. Menétrey, Municipal, à la séance du Comité de Direction, le 9 septembre 2009 à Oron-la-Ville.
<b>Musée Cantonal des Beaux-Arts - Invitation</b>	La Municipalité décide de déléguer M. Menétrey, Municipal, à participer à une manifestation publique concernant le Musée Cantonal des Beaux-Arts le 31 août 2009 à Lausanne.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 23.00 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

